

CHARTE DE BONNE CONDUITE

En adhérant à LE NET PADEL CENTER, je m'engage à respecter les règles suivantes :

Article 1 : Je me conduis en adulte responsable et je véhicule une image positive au sein du club.

Article 2 : Tout acte, parole ou geste discriminatoire envers une personne en raison notamment, mais sans s'y limiter, de son appartenance à un courant religieux, une ethnie ou un parti politique est à proscrire.

Article 3 : Si j'ai connaissance d'un problème, de toute nature qu'il soit, risquant de perturber le bon fonctionnement du jeu, je dois impérativement et immédiatement en informer le responsable du club.

Article 4 : Lors de chaque partie, les personnes organisatrices ainsi que les lieux d'accueil seront impérativement respectés. Les lieux devront être nettoyés et débarrassés de tout objet appartenant aux membres.

Article 5 : Lors de chaque réunion ou manifestation, aucun acte malveillant, frauduleux ou illégal ne sera toléré. Les contrevenants s'exposeront automatiquement à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du club.

Article 6 : Aucune atteinte ne sera portée ni par mes gestes, mes paroles ou mon attitude ni au club « LE NET PADEL CENTER » ni à aucune des franchises et/ou marques déposées desquelles les activités du club s'inspirent.

Article 7 : Le nom du club « LE NET PADEL CENTER » est une marque déposée à l'INPI et ne pourra en aucun cas être utilisé à titre personnel et/ou individuel pour son propre bénéfice ou au bénéfice d'un tiers.

Article 8 : Seuls les dirigeants du club sont responsables de la communication externe (presse, TV, radio, partenaires...), par conséquent, tout membre de l'association qui souhaitera s'exprimer officiellement au nom de l'association devra en informer le Bureau et ne devra communiquer que sur des informations officiellement validées.

Article 9 : Il est obligatoire de mettre la dragonne de la raquette autour de son poignet.

Article 10 : Tenue décente et chaussures appropriées à la pratique du padel, interdiction de fumer, montrez un esprit sportif

Article 11 : Oter montre et bijoux, afin de d'éviter les bris de vitres et accidents corporels.

Article 12 : Quand je quitte le club, je laisse le lieu aussi propre que je l'ai trouvé en arrivant, je referme le portillon d'accès et je verrouille le cadenas.

Article 13 : Réservation sur l'application « LENETPADELCENTER »

Sportivement !